

DAMMARTIN-sur-Meuse

Définitions des zones d'accélération des énergies renouvelables

Propositions du conseil municipal du 24 novembre 2023

➤ **Filière éolienne**

Maintien du projet Source Meuse en cours. Mais pas d'autres implantations d'éoliennes.

➤ **Filière photovoltaïque**

Possible sur tout le territoire de la commune.

➤ **Filière méthanisation**

Pas de méthaniseur sur l'ensemble du territoire de la commune.

➤ **Filière hydroélectrique**

Possible sur tout le territoire de la commune.

➤ **Filière géothermique**

Possible sur tout le territoire de la commune.